

La Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées recrute

des assistants maternels

Au sein de la crèche familiale de Pamiers

Description du poste

Professionnelles de la Petite Enfance, placées sous l'autorité de la directrice de la crèche familiale (infirmière puéricultrice), les assistant(e)s maternel(le)s sont accompagné(e)s par une équipe pluridisciplinaire qui se compose d'une directrice adjointe (infirmière), d'une éducatrice de jeune enfant, d'une auxiliaire de puériculture et d'une secrétaire.

Par son action quotidienne auprès des enfants et des familles, l'assistant(e) maternel(le) exerce son activité à son domicile **et** au sein des locaux de la crèche familiale. Elle participe aux orientations de l'accueil du jeune enfant définies par la collectivité et par le projet d'établissement dans le respect du règlement de fonctionnement et des modalités fixées dans les instructions aux assistantes maternelles. Elle participe aux activités d'éveil proposés par l'équipe pédagogique et accompagne les enfants sur des temps collectifs à la crèche. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe encadrante.

Activités principales :

L'enfant :

- L'accueillir et l'accompagner dans les différents temps de la journée en tenant compte de ses besoins fondamentaux et **dans le** respect de son rythme,
 - Lui garantir la sécurité physique, affective et environnementale,
 - Veiller à son développement moteur, sensoriel et affectif,
- Lui offrir un accueil le plus individualisé possible, l'accompagner vers son autonomie, en tenant compte de son développement et de sa personnalité.
- Favoriser sa socialisation, l'éveil, la découverte et la créativité par le plaisir en lui proposant des activités ludiques,
 - Développer ses compétences sociales, cognitives et émotionnelles,
- Proposer des repas variés et équilibrés en privilégiant ce temps d'échange, de convivialité, de découverte des goûts, couleurs, consistance des aliments,
- Être capable de déceler les premiers signes de maladie ou de symptômes chez un enfant.
- Être capable d'administrer certaines thérapeutiques à l'enfant dans le respect des protocoles du PPE.

Les familles :

- Avoir une posture professionnelle adaptée et les accompagner dans leur adaptation à la vie de la crèche,
 - Valoriser et accompagner leur compétence parentale,
 - Nouer une relation de confiance et participer aux actions de soutien à la parentalité,
 - Respecter leur environnement social, familial et culturel,
 - Garantir une communication et des transmissions de qualité.

Profil recherché

Connaissances du développement de l'enfant et de ses besoins

Grandes qualités relationnelles : écoute, communication, observation, discrétion

Être capable de questionner ses pratiques professionnelles et trouver un intérêt à la formation continue

Être autonome et avoir le sens du travail en équipe

Avoir participé au moins à la 1^{ère} partie de la formation obligatoire des 120 heures liée à l'agrément d'assistante maternelle

Type de poste

CDD d'un an renouvelable une fois (période d'essai de 2 mois) puis CDI

Conditions obligatoires

Domiciliation sur le territoire de la CCPAP, et de préférence sur les communes suivantes : Pamiers et alentours, Saint Jean du Falga et alentours, La Tour de Crieu et alentours, Villeneuve du Paréage, Bonnac.

Agrément d'assistant maternel délivré par le Conseil Départemental de l'Ariège en cours de validité

Permis de conduire B et voiture personnelle

Outil informatique (ordinateur)

Assurance responsabilité civile et transport d'enfants dans le cadre de son travail Participation aux forums, formations et groupes d'analyse de pratiques obligatoires

Horaires et roulements

Travail en journée

Du lundi au vendredi

Possibilité de travailler le samedi en fonction des besoins des familles.

Travail le dimanche et les jours fériés exceptionnellement et avec accord de l'agent

Temps de travail

Possibilité d'horaires atypiques selon les contrats avec les familles Possibilité de travailler au-delà de 48 heures hebdomadaires 34 jours de congés par an

Moyens mis à disposition

Prêt du matériel de puériculture

Possibilité de prêt de jeux et jouets de la ludothèque

Salaire de 3,63 € brut par heure de garde effective + indemnité d'entretien

Avantages collectifs au travail

Prime de fin d'année, d'ancienneté, Majoration de la garde et de l'entretien pour le samedi CNAS

Fête de Noël pour les enfants du personnel

Recrutement : à définir avec le candidat, et selon le besoin des familles.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à :

Monsieur le Président Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées 26 bis, Boulevard DELCASSE 09100 PAMIERS

ou par courriel : ingrideberhardt@ccpap.fr